



## Le mot du maire

Vernoliennes et Vernoliens bonjour,

Voici maintenant le mois de juin qui vient d'arriver avec les beaux jours et surtout l'espoir de retrouver progressivement un semblant de vie d'avant. Depuis le 31 mai nous avons retrouvé les terrasses des cafés l'absence des attestations de déplacements, hors couvre-feu, repoussé lui à 21 heures et une ouverture progressive des cinémas.

Le 9 juin nous aurons la possibilité de manger en salle dans les restaurants et la contrainte de rentrer avant 23 heures et une jauge augmentée dans les cinémas et les salles de sport.

Enfin le 30 juin normalement la liberté, avec suppression des jauges et du couvre-feu.

N'oubliez pas de vous faire vacciner en continuant de respecter les gestes barrière car la COVID 19 est malheureusement toujours active en France et dans le monde

Rendez vous les 20 et 27 juin pour les élections Départementales et régionales

En attendant profitez des beaux jours et pour ceux que je ne verrais pas bonnes vacances d'été.



# La liberté retrouvée...?

# La liberté retrouvée...?



« Les mesures seront nationales », a clairement annoncé le chef de l'État dans l'interview qu'il a accordée à la presse régionale. Sauf reprise très vive de l'épidémie dans tel ou tel département, les mesures annoncées hier soir devraient donc être uniformément appliquées sur tout le territoire.

**3 mai :**

**La fin des attestations en journée**

**Mercredi 19 mai :**

**La grande réouverture !**

**9 juin : le retour des salles de sport**

La troisième étape, avec, pour commencer, un décalage du couvre-feu à 23 heures et un « assouplissement » du télétravail. A cette date... réouverture des cafés et restaurants en intérieur, ainsi que des salles de sport et l'autorisation des sports de contact.

La jauge maximale dans les salles de spectacle passera à 5 000, mais avec « un pass sanitaire » Les salons et foires d'exposition pourront également reprendre, avec la même jauge.



**30 juin : fin des restrictions (ou presque)**

Enfin ! Le jour de la levée presque totale des restrictions, avec la fin du couvre-feu et la suppression des jauges dans les établissements recevant du public. Le gouvernement se réserve toutefois la possibilité de « limiter le public présent » pour certains événements, en fonction de la situation locale.

Les grandes perdantes de ce plan sont les discothèques : seul secteur qui est resté intégralement fermé depuis le mois de mars 2020. Elles seront également les seules à rester fermées après le 30 juin, au désespoir des professionnels qui voient se dessiner la perspective d'un nouvel été sans boîtes de nuit.

**Le pari du « pass sanitaire »**

C'est l'invité surprise de cette gestion de crise... le « pass sanitaire » qui devrait devenir obligatoire pour certaines activités. Si le chef de l'État exclut qu'il réglemente l'accès « aux lieux de la vie de tous les jours » (cinémas, bars, restaurants), le pass sanitaire va devenir obligatoire pour accéder « aux lieux où se brassent les foules » : stades, festivals, grands événements.

Il s'agira tout simplement d'un certificat, « numérique ou papier », garantissant qu'une personne est vaccinée ou qu'elle a procédé à un test négatif dans les 48 heures précédentes. Il concerne « les libertés publiques », et fait l'objet d'une loi qui a été âprement discuté par le Parlement dans le cadre de la sortie de l'état d'urgence sanitaire.



Cet été



arpentez la région

et ses richesses

avec Rémi !

**Rémi**  
FACILITE VOS  
DÉPLACEMENTS  
TOURISTIQUES

ZOOPARC  
BEAUVAL  
HOTELS BONVAL



**VISITEZ SANS COMPTER !**

**ET OPTEZ POUR LES CARTES RÉMI  
LIBERTÉ ET PASS RÉMI DÉCOUVERTE**  
Découvrez toutes nos offres sur [remi-centrevalde Loire.fr](http://remi-centrevalde Loire.fr)

lien sur le site Internet de Verneuil

Ça y est, les sites touristiques rouvrent enfin leurs portes ! Afin de profiter pleinement de la saison estivale, Rémi vous transporte à travers la région à la découverte de ses richesses.

**Partez explorer les sites touristiques de la région avec Rémi**

**TRANSPORTS SCOLAIRES Rémi**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE

SUR [REMI-CENTREVALDELOIRE.FR](http://REMI-CENTREVALDELOIRE.FR)

**les inscriptions sont ouvertes !** 15 JUIN 2021

Les élèves domiciliés en région Centre-Val de Loire et inscrits dans un établissement scolaire public ou privé peuvent bénéficier gratuitement d'une carte scolaire de transport Rémi.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour la rentrée 2021



# Bienvenue dans le monde de demain !

## une nouvelle mesure le chauffage au fioul interdit

### pour 2022...

Après la **Norvège**, qui a déjà interdit le **chauffage au fioul** en début d'année 2020 afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement français a indiqué que l'installation et le remplacement de chaudières au fioul seront interdits **à partir du 1er janvier 2022**.

La raison ? La **pollution** considérable de ce mode de chauffage !

Et à partir de l'été 2021, le chauffage au gaz sera lui aussi interdit dans les logements neufs

Ce sont d'abord les maisons individuelles en construction qui ne pourront pas être chauffées avec une chaudière à gaz dès 2021. Cette mesure ne s'appliquera qu'en 2024 pour les logements collectifs.

Et bientôt, les constructeurs auront l'obligation d'installer des douches à l'italienne dans tous les logements neufs.

C'est un décret publié au Journal officiel qui rend cette nouvelle restriction obligatoire ! ... Fini les bains chauds pour se réchauffer !

## J'ai froid



Ainsi, à partir du 1er janvier de cette année il faudra systématiquement installer des douches à l'italienne dans les appartements en rez-de-chaussée et les maisons en lotissement ou destinées à la location. Et à partir de juillet, ce sera aussi le cas dans les appartements desservis par un ascenseur. L'objectif est de rendre plus accessibles les salles de bains aux personnes à mobilité réduite puis qu'évidemment les douches à l'italienne sont de plein pied et donc plus faciles pour les personnes âgées ou handicapées.

### Quelles solutions pour ne pas avoir froid durant les prochains hivers ?

#### Le poêle à bois

Il s'agit de l'énergie la moins chère actuellement mais si tout le monde se lance sur le bois les forêts vont à terme disparaître !

#### La pompe à chaleur

Cette solution de chauffage innovante ne nécessite aucun combustible. Fonctionnant à l'électricité, elle récupère les calories ambiantes dans l'air, l'eau ou le sous-sol pour les restituer sous forme de chauffage dans le logement. Si vous avez entre 10000 à 20000 €... banco !

#### La chaudière Gaz

Les chaudières gaz sont très économes et permettent une réduction jusqu'à 20% de la consommation d'énergie. L'installation d'une chaudière au gaz requiert cependant un raccordement au réseau de gaz naturel dans votre logement... Dépêchez-vous avant que se soit interdit définitivement !

#### Le tout électrique

Le « chauffage électrique » composé généralement de convecteurs électriques type grille-pain ou de radiateurs à inertie est interdit dans la construction neuve. Pour les maisons anciennes, ces appareils à effet joule sont abordables et le faible investissement peut inciter à l'installation de ce type de chauffage, mais le coût de l'électricité rend cette solution non rentable surtout lorsque le logement n'est pas suffisamment isolé.



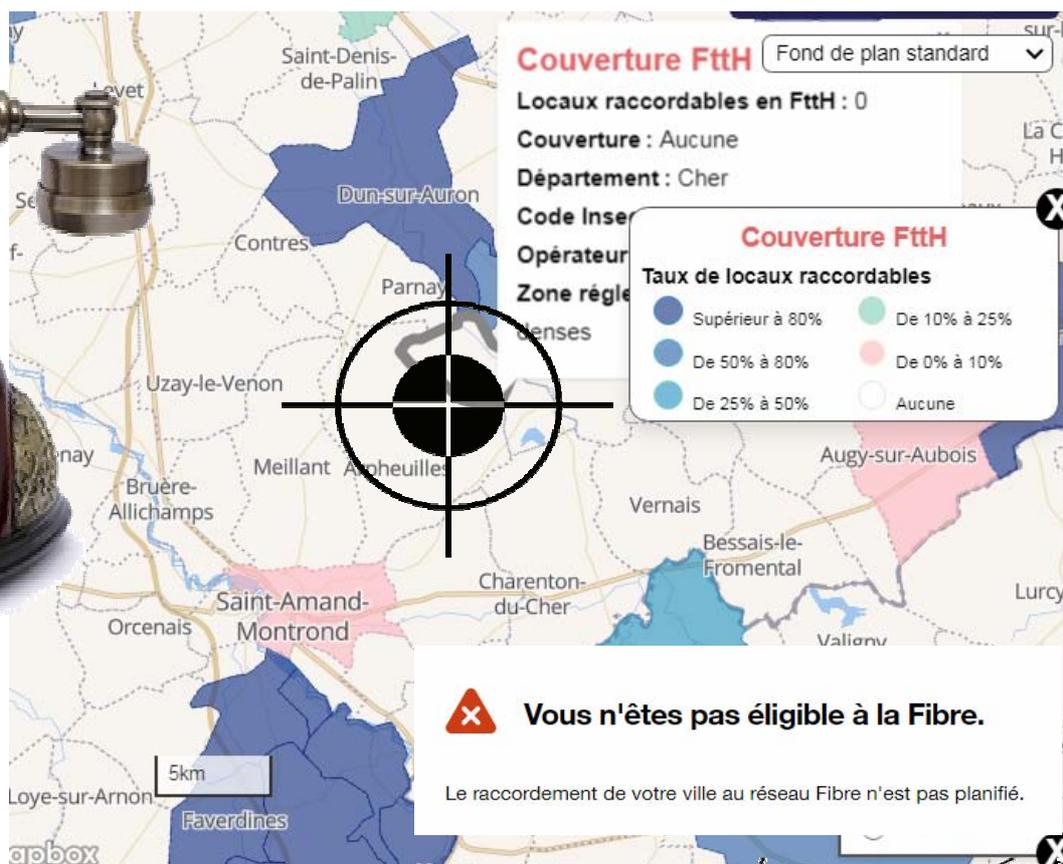


# Fibre optique dans le Cher

le Département vise

une couverture de 100 % en 2025

Le déploiement de la fibre optique a permis de raccorder 43 % des foyers dans le Cher et le département vise une couverture de 100 % d'ici cinq ans



du réseau numérique porté par le Département du Cher concernera fin juin 2021 une cinquantaine de communes rurales, soit environ 37 000 foyers raccordables à la fibre (30 % de couverture).

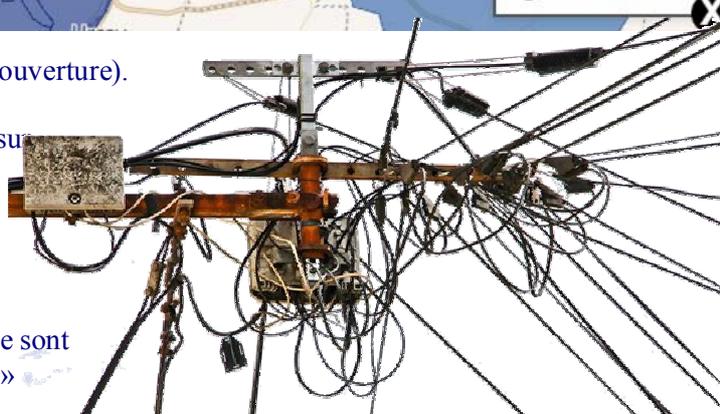
De son côté, l'opérateur privé Orange, qui se concentre sur les deux zones urbaines berruyère et vierzonnaise, a atteint un taux de déploiement de 63 % des foyers éligibles à la fibre. Au total le pourcentage de raccordement est de 43 %.

En 2022 70% d'éligibilité au raccordement, mais là ce ne sont que des prévisions... car câbler toutes nos « campagnes » risquent de prendre plus de temps que prévu!

Ce qui est sûr en 2030 la fin du réseau « cuivre » pour la téléphonie fixe est programmée.

La fin des fils de cuivre tirés jusque chez l'abonné, qui portent la téléphonie depuis son origine il y a 150 ans, «se fera de manière très progressive, de manière à accompagner la transition de l'ensemble des abonnés du réseau dans la transition vers la fibre optique».

Une transition à suivre pour notre commune qui n'est pas très loin de ce réseau fibre optique !



Trouvez vos produits agricoles en vente directe : localisez facilement à côté de chez vous les producteurs des réseaux de nos partenaires et leurs points de vente.

<https://www.fraislocal.fr>



## Le gouvernement lance sa plateforme nationale pour recenser les producteurs locaux



Les initiatives ont fleuri ces dernières années, et plus encore depuis le premier confinement ; le ministère de l'Agriculture s'y met à son tour en lançant une plateforme nationale recensant tous les agriculteurs faisant de la vente directe. « Frais et local » se veut une plateforme fédératrice... sans les collectivités pour l'instant.

Le 12 janvier, le ministère de l'Agriculture a annoncé le lancement de la plateforme « Frais et local », un site internet consistant en une carte interactive où sont recensés plus de 8 000 agriculteurs, mais aussi divers points de vente, majoritairement des marchés fermiers et magasins de producteurs. La carte est navigable directement ou bien en renseignant sa localité, et permet une recherche plus précise en filtrant par produit ou type de points de vente : « vente à la ferme, point de retrait, magasin de producteurs, marché de producteurs, vente uniquement par Internet »...

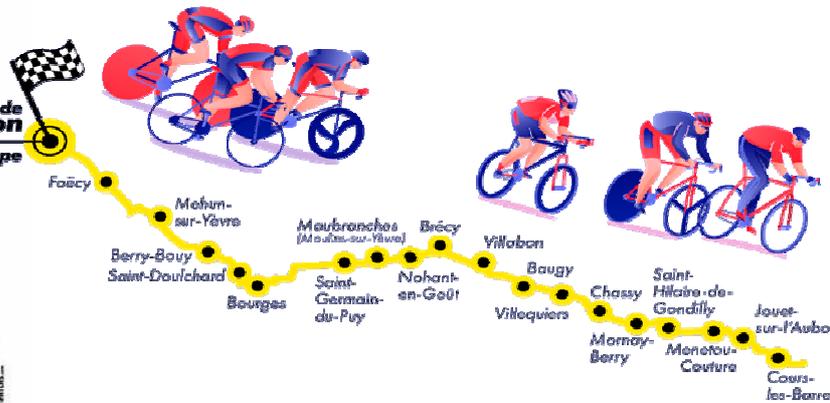
## 7e étape - Vendredi 2 Juillet 2021

Vierzon → Le Creusot

Distance : 248 Km

Plus longue étape du Tour de France 2021.

La plus longue depuis le Tour de France 2000 (254,5 km entre Belfort et Troyes).



# ENS

# Jeu concours

**Vous avez le goût du challenge ? Vous souhaitez apprendre tout en vous amusant ? Nous avons l'idée sortie qu'il vous faut.**

**Jusqu'au 31 octobre 2021, participez à notre jeu concours en vous rendant sur l'un des 7 Espaces naturels sensibles retenus pour cette édition 2021 :**

- **Le Sentier de la Salamandre à Vierzon**
- **La Tourbière de la Guette à Neuvy-en-Barangeon**
- **Le Coteau de Coillard à Saint-Georges-sur-Moulon**
- **Les Sablons de Corquoy**
- **Le Bocage de Noirlac à Bruère-Allichamps**
- **L'étang de Goule à Bessais-le-Fromental**
- **Le Lac de Sidiailles**

**Répondez au questionnaire correspondant à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur chaque site et les applications mobiles et renvoyez nous votre bulletin. Si vos réponses sont exactes, vous participerez au tirage au sort permettant aux lauréats de gagner des lots d'exception...**

**(Petite astuce | ► pour maximiser vos chances de gagner, rendez vous sur les 7 sites ENS concernés, chaque questionnaire vous rapporte une chance supplémentaire d'être tiré au sort (un bulletin par site ENS et par foyer accepté).**

**Téléchargez le questionnaire sur le site internet du département :**

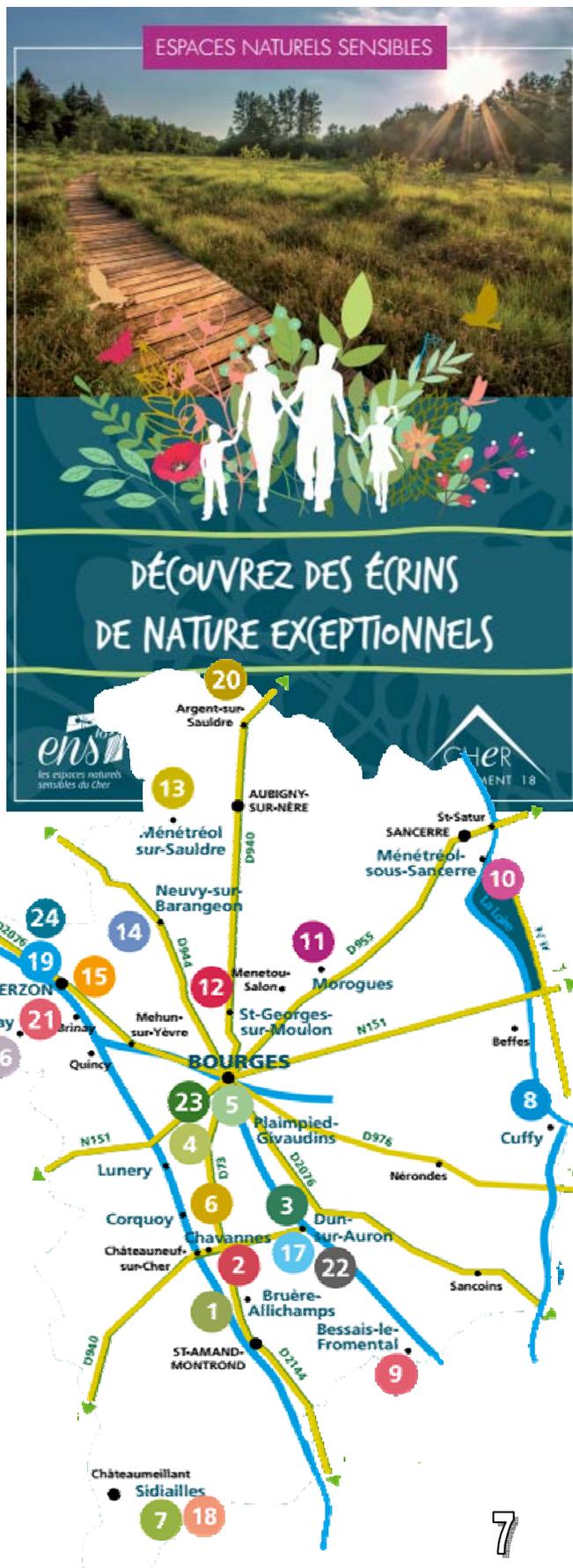
(<https://www.departement18.fr/Jeux-Concours-2021>).

**imprimez et complétez votre questionnaire :**

1- Bocage de Noirlac - 2 - Coteau de Coillard - 3 - Etang de Goule - 4 - Lac de Sidiailles - 5 - Sablons de Corquoy - 6 - Sentier de la Salamandre - 7 - Tourbière de la Guette -

**et renvoyez le avant le 31 octobre 2021 à :**

Conseil départemental du Cher – Hôtel du Département – Place Marcel Plaisant – 18023 Bourges cedex 0 - Ou par mail à [tourisme@departement18.fr](mailto:tourisme@departement18.fr) (la pièce jointe doit être inférieure à 20 Mo).





# Communiqué de presse

**Créneaux disponibles**

St-Amand-Montrond, le 4 juin 2021

**Covid-19 – élargissement de la vaccination à la population majeure**

**Séances de vaccination en nocturne à la salle Aurore**

Depuis le mois de janvier, un centre de vaccination contre le Covid-19 est implanté à Saint-Amand-Montrond, à la salle Aurore, et est ouvert 6 jours sur 7, de 13h30 à 17h30. Depuis l'ouverture du centre, environ 14 000 vaccinations ont été réalisées.

Les professionnels de santé, actifs comme retraités, le centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond, les collectivités locales et des bénévoles sont mobilisés pour permettre au plus grand nombre de se faire vacciner.

Depuis le 31 mai, la vaccination contre le Covid-19 est ouverte à toute personne âgée de plus de 18 ans.

Afin de permettre la vaccination des habitants du Sud du Cher, de nombreux créneaux de rendez-vous sont disponibles sur la plateforme Doctolib ou par téléphone au 0 805 021 400.

En complément des créneaux habituels, **une séance de vaccination « nocturne »** sera organisée **le mardi 22 juin de 17h30 à 21h30** (prise de rendez-vous également sur Doctolib ou par téléphone).

Pour la période estivale, à compter du 13 juillet, le centre de vaccination sera ouvert les mardis, mercredis et jeudis aux horaires habituels (13h30-17h30). Une séance nocturne sera organisée tous les jeudis de 17h30 à 21h30.

La vaccination est un enjeu de santé publique pour sortir de la crise du Covid-19. Mais n'oubliez pas que, même vaccinés, vous devez maintenir les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres.

Les professionnels de santé de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)  
du Sud du Cher

**Contact :** Lucie SUARD, coordinatrice de la CPTS du Sud du Cher : Tél. 06 70 64 05 75 -

[lucie.suard@urpsml-centre.org](mailto:lucie.suard@urpsml-centre.org)